CONDITIONS GENERALES DE VENTE – Saison 2025-2026

**Objet** :

Les cours de Pilates Enfants sont dispensés par Aude Spindler, masseur-kinésithérapeute DE.

Les cours de Pilates dont le jour, l’horaire et la durée sont inscrits sur le formulaire d’inscription sont dispensés en groupe de 4 participants minimum et un maximum de 8 participants.

Les cours ont lieu au 17 bis rue du Ty Mor – 56700 Hennebont

I**nscriptions :**

Les inscriptions se font directement auprès de Aude Spindler après avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

L’abonnement permet un cours par semaine.

Il n’y a pas de cours lors des vacances scolaires de septembre à juin et pendant les vacances d’été.

Les inscriptions sont validées sous réserve du paiement intégral de l’abonnement retenu et sous réserve d’avoir rempli un questionnaire de santé et le cas échéant fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Pilates.

La saison 2025 – 2026 débute la semaine du 8 septembre 2025 et se termine la semaine du 29 juin 2026 inclue. Elle est divisée en 3 périodes :

1. semaine du 8 septembre à semaine du 15 décembre inclue
2. semaine du 5 janvier à semaine du 6 avril inclue
3. semaine du 27 avril à semaine du 29 juin inclue

**Tarifs et modalités :**

Aucune modification, interruption ou remboursement de l’abonnement ne pourra être opéré après sa souscription en dehors de cas de force majeure (problème de santé créant une inaptitude définitive à pratiquer le Pilates avec production d’un certificat médical obligatoire).

La non-utilisation temporaire ou définitive de l’abonnement, pour quelques raisons que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement, suspension ou report.

Le règlement intégral de l’abonnement s’effectue dès l’inscription selon les modalités indiquées sur la fiche d’inscription et selon les tarifs suivants :

* Forfait trimestriel 150€ pour les périodes 1 et 2
* Forfait trimestriel 125€ pour la période 3

L’échelonnement des paiements est une condition préférentielle qui ne permet en aucun cas l’arrêt des encaissements.

*Il n’y aura pas de cours les semaines du 20 et du 27 octobre, le 11 novembre (férié), les semaines du 22 et du 29 décembre, les semaines du 16 et du 23 février, le 6 avril (lundi de Pâques), les semaines du 13 et du 20 avril, le 1er et le 8 mai (fériés), le 14 mai (férié) et le 15 mai, le 25 mai (férié). D’autres dates pourront être supprimées en cas de formation professionnelle (délai de prévenance de 6 semaines minimum).*

**Responsabilités :**

La méthode Pilates est sans danger mais, comme toute forme d’exercice physique, il est indispensable de s’assurer auprès de votre médecin que votre état de santé est compatible avec la pratique de cette activité (répondre au questionnaire de santé ou, le cas échéant, production d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Pilates). L’intervenant n’accepte aucune responsabilité en cas de blessures dues à la participation à un cours si votre médecin vous a déconseillé ces exercices, ou si vous n’avez pas respecté les règles de sécurité ou les instructions techniques.

Le client s’engage à suivre les consignes données par l’intervenant tant en matière d’hygiène que de sécurité.

**L’usage d’une serviette sur les tapis de sol est obligatoire.**

Aude Spindler est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et professionnelle. Les responsabilités de Aude Spindler ne pourront être recherchées en cas d’accident résultant de l’inobservation des consignes données.

Le client est invité à souscrire une police d’assurance Responsabilité Civile personnelle le couvrant de tous les dommages qu’il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, durant les prestations, mais aussi le couvrant pour sa propre intégrité physique.

**Confidentialités et données personnelles :**

Les informations communiquées par le client lors de l’inscription sont maintenues confidentielles. Elles permettent un suivi des réservations et l’envoi d’informations émanant exclusivement de Aude Spindler.

**Coordonnées :**

Aude Spindler

17 bis rue du Ty Mor

56700 Hennebont

Tel. : 07.68.45.23.46

<https://www.aude-spindler-masseur-kinésitherapeute-osteopathe.fr>

**Formulaire d’inscription au cours de Pilates Enfants**

**2025/2026**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom : | Prénom : | |
| Nom du responsable légal : | Prénom du responsable légal : | |
| Adresse : | | |
| Date de naissance : | Téléphone : | |
| Personne à prévenir en cas d’accident : | | Téléphone : |
| Mail : | | |
| Mardi 17h (6-10 ans) □ | Mercredi 9h45 (4-5 ans) □ | |
| L’abonnement permet la pratique d’une heure par semaine  Séance découverte offerte  Pas de cours si moins de 4 inscrits – maximum 8 participants  La saison démarre le 8 septembre 2025 et se termine le 4 juillet 2026 | | |
| Abonnement trimestriel 150€ (période 1 et 2) □  Abonnement trimestriel 125€ (période 3) □ | | |

Je soussigné(e) ……………………………………………………………………………………………………..……

* Déclare avoir lu et approuvé les conditions générales au verso.
* Reconnaît avoir reçu le planning des cours (incluant les jours fériés, les formations et vacances scolaires).
* Effectue le règlement complet de mon abonnement :
* Par chèque (possibilité de fractionner en plusieurs chèques qui seront à donner dès l’inscription et seront encaissés progressivement)
* En espèce (paiement intégral dès l’inscription)

|  |  |
| --- | --- |
| Signature et date du client | Signature et cachet  Aude Spindler – Masseur-kinésithérapeute |